Sécurité routière-leçon

Un peu de vocabulaire

1) En ville

La rue est l'ensemble regroupant la chaussée et les trottoirs.

Le trottoir est l'espace réservé à la circulation des piétons.

La chaussée est une partie normalement utilisée pour la circulation des véhicules. Le piéton peut traverser la chaussée en passant sur un passage piéton.

Le trottoir est limité par une bordure au bout duquel on trouve le caniveau qui permet l'évacuation des eaux.

2) En dehors de la ville

La route est un ensemble regroupant la chaussée et les accotements (à la campagne par exemple)

Les accotements sont des espaces réservés à la circulation des piétons.